PASSAGE AU RÉFÉRENTIEL M57 : RÉPONDRE À L'OBLIGATION DU 1ER JANVIER 2024 (BLENDED LEARNING)

Les enjeux comptables majeurs pour les collectivités

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION ET FINANCES LOCALES

CODE : GFI20

Objectifs de la formation

Assurer le suivi budgétaire et comptable des collectivités

Identifier les enjeux relatifs au référentiel M57

Anticiper le déploiement 2024 de la M57 en distinguant les différentes étapes pour le passage à la M57

Appréhender le passage au compte financier unique (CFU)

Parmi nos formateurs

- DUVAL Sébastien
  Directeur Général des Services,
  NANTEUIL LES MEAUX

Public concernés

- Agents en Service financier ; DGS ; DGA ; Gestionnaires de crédit ; Assistant de gestion financière ; Coordonnateur budgétaire et comptable

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

EXERCICE En amont, des ressources en ligne sont mises à disposition des stagiaires afin de qu'ils disposent des connaissances théorique sur les nouvelles exigences budgétaires

- Débriefing en plénière des documents

Les objectifs du référentiel M57

- Identifier le périmètre d'application du M57
- Vers le compte financier unique (CFU)
- Focus sur les spécificités des petites collectivités (moins de 3200 habitants)

Les règles budgétaires assouplis par le référentiel M57

- Comprendre la fongibilité des crédits
- Le règlement budgétaire et financier
- La gestion pluriannuelle
- Quelle gestion des imprévus
- S'approprier la maquette budgétaire M57

EXERCICE **Une étude est présentée au groupe, les stagiaires doivent établir un budget selon la nomenclature M57**

Les nouvelles règles comptables et les points de vigilances essentiels au passage en M57

- Les amortissements
- Les subventions d'investissement
- Les provisions
- Correspondance des comptes et des fonctions

CAS PRATIQUE **Les stagiaires sont amenés à remplir une table de transposition proposée par le formateur**

S'approprier la méthodologie pour faciliter le passage à la M57

- Connaitre l'aspect juridique : la délibération des durées d'amortissement
- Savoir transposer les comptes au niveau comptable
- S'assurer de la compatibilité des systèmes informatiques
- Quel accompagnement mis à disposition des collectivités

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.